

Michelet-Bondy : régularisation !

Environ 150 personnes habitent l'ancienne clinique du 50 rue Michelet à Bondy. Pourtant, ce bâtiment n'est pas sensé servir d'habitation. Un tiers d'entre elles environ est sans-papiers. Faute de pouvoir trouver un logement décent ailleurs, elles n'ont pas d'autre choix que d'accepter les conditions scandaleuses imposées par le propriétaire des lieux. Le 50 rue Michelet est un habitat indigne :



- loyers délirants (500 euros par mois pour une simple chambre)
- bâtiment non conforme : condamné en appel en décembre 2008 à remettre le bâtiment aux normes, le propriétaire s'est pourvu en cassation... ce qui lui permet de gagner du temps et de ne pas faire les travaux.

La lutte des résidents de Michelet Bondy est légitime car ils sont les victimes d'un marchand de sommeil que les autorités ne semblent pas pressées de poursuivre.

La préfecture, qui traite depuis un an la quarantaine de demandes de régularisation déposées par l'association des résidents et le comité de soutien, semble ignorer l'injustice dont ils sont victimes. Alors que ils et elles sont présents depuis de nombreuses années en France, la préfecture distribue autant de régularisations que de refus !

Cette situation est d'autant plus incompréhensible que les résidents du 50 rue Michelet, travaillent, payent leurs impôts, qu'ils ont des enfants scolarisés. Ils ont reçu le soutien massif de leurs voisins (plus de 1500 signatures de la pétition demandant leur régularisation, 300 lettres de soutien), d'organisations associatives, syndicales et politiques de Bondy et de Seine-Saint-Denis, ainsi que d'élus.

Nous, résidents et membres du comité de soutien, exigeons :

- la régularisation, au titre de la vie privée et familiale, de tous les sans-papiers du 50 rue Michelet à Bondy
- des propositions sérieuses de relogement pour mettre fin aux agissements scandaleux du propriétaire. Un logement décent pour toutes et tous !

Ce scandale doit cesser !

La mairie doit faire pression sur la préfecture, pour obtenir la régularisation des résidents, première étape pour qu'ils puissent se soustraire aux griffes du marchand de sommeil. Nous n'obtiendrons satisfaction que par la mobilisation et la solidarité. Ne laissons pas des propriétaires-voyous exploiter des locataires en toute impunité ! Nous avons tous et toutes intérêt à faire cesser ces agissements !

Mobilisons-nous !

**Rassemblement de soutien, mercredi 11 mars, 17h,
devant la préfecture de Bobigny**

Comment soutenir ?

- En prenant contact avec l'association des résidents de Michelet-Bondy pour vous informer ou rejoindre le collectif de soutien : ARM-B@hotmail.fr, 06 13 12 16 59 ou 06 10 40 86 22 ou 06 23 18 97 11 ;
- En participant aux actions, comme les rassemblements devant la préfecture à Bobigny organisés le 6 février et le 22 juin. Pour les connaître : michelet-bondy.over-blog.fr ;
- En écrivant à la préfecture pour apporter votre soutien (modèle de lettre sur michelet-bondy.over-blog.fr) ;
- En exigeant de vos élus qu'ils fassent pression sur la préfecture.